

LE SPECTATEUR

Publié par la société de Publication Propriétaire de Montréal

ORGANE DU PARTI LIBERAL-CONSERVATEUR

NAP. PAGÉ, Administrateur

Second procès de Hooper

Commencement de l'enquête préliminaire

L'ACTE D'ACCUSATION

TEMOIGNAGES

TROIS-RIVIÈRES, 30.—L'enquête préliminaire dans l'affaire Hooper s'est ouverte aujourd'hui à deux heures et demie, sous la présidence de M. le magistrat G. I. Barthe. MM. McMaster et Cornéliier, assistés de M. L. N. Dancourt, substitut du procureur-général à Trois-Rivières, représentaient la couronne.

L'accusé Hooper n'est représenté par aucun avocat; mais, à sa propre demande, on lui permet de transcrire les témoignages lui-même.

Si l'on peut en juger d'après la foule qui encombrait la salle d'audience, cette après-midi, l'intérêt qu'on porte à ce procès ici éclipsé l'empressement de la population de Joliette.

L'acte d'accusation

L'acte d'accusation comporte que John Reginald Hooper, âgé de 32 ans, de la cité d'Ottawa, dans la province d'Ontario, ci-devant commis dans la branche de la caisse d'épargne du ministère des postes du Canada, a, le treizième jour de septembre mil huit cent quatre-vingt-treize, dans la paroisse de Sainte-Antoine de la Rivière du Loup, en haut, dans le comté de Maskinongé, dans le district des Trois-Rivières, dans la province de Québec susdite, illégalement et criminellement saisi avec ses deux mains, Georgiana Leblanc, son épouse, et l'a jetée, lancée et poussée dans une certaine rivière appelée la Grande Rivière du Loup, dans laquelle coulait alors un grand volume d'eau; et là et alors, en ce faisant, lui, le dit John Reginald Hooper, a illégalement et criminellement essayé et tenté de noyer et suffoquer la dite Georgiana Leblanc dans les eaux de la dite rivière, avec intention de tuer et assassiner la dite Georgiana Leblanc, en contravention avec le code criminel de 1892 et ses amendements.

MM. Méthot et Urquhart sont assésentés comme sténographes. Hooper a d'abord demandé que la cause fût remise à demain, vu l'absence de ses défenseurs; mais il a été décidé de procéder en permettant au prisonnier de plaider sa propre cause, ce qu'il a fait d'une manière très-intelligente.

Observations du juge

Lors de l'ouverture de la cour, le juge Barthe fait remarquer que c'est une cause des plus intéressantes et qu'il espère qu'il n'y aura pas de marques d'approbation, ni de désapprobation. Il demande en même temps le plus grand silence. Ce n'était pas facile pour la foule qui encombrait la salle, qui est petite et mal aérée. A moins qu'on a lopte quelque système de ventilation, les scènes de syncope dont nous avons été témoin à Joliette vont se répéter ici. M. le juge Barthe a dit ce soir qu'il verrait sans retard à ce que les autorités remédient à cet état de choses.

Le premier témoin

Le premier témoin entendu est M. H. B. Holden, préposé aux vivres à bord du vapeur "Algarian, de la compagnie du Richelieu. Son témoignage est semblable à celui qu'il a déjà donné lors du procès de Joliette. Il raconte comment le prisonnier Hooper, accompagné d'une femme, a pris passage vers quatre heures du matin à Kingston, dimanche, le 10 septembre 1893. Ce qui a attiré son attention sur le couple, c'est que la femme s'est mise au piano et faisait de la musique, ce qui était défendu aussi à bonne heure le matin. Le témoin explique alors que Hooper a descendu à terre seul vers 8 heures, tous les autres passagers étaient partis. Il est revenu vers 11 heures et à couché à bord. Il s'est plaint du mauvais service des chars urbains et a montré au témoin un petit paquet contenant des épingles à cheveux pour sa femme, qu'il disait être une pauvre folle confiée à ses soins.

M. McMaster: vous a-t-il jamais dit que c'était sa femme?

Le témoin—Non, Hooper, à ma connaissance, n'avait pas de bagage je ne lui ai vu qu'un petit paquet. Il a quitté le bateau avec la femme vers 4 heures lundi après-midi.

Interrogé par Hooper, le témoin ne peut pas jurer positivement qu'il n'y avait pas une valise à mains dans la cabine du prisonnier et le paquet dont il parle ne contenait pas ses vivres. Le préposé aux bagages se nomme Daniel Leeds et le gardien de nuit se nomme William McPherson. Il y aurait pu exister une ou deux valises dans la chambre aux bagages sans le témoin le sût; mais quand l'accusé a quitté le bateau avec la femme il est parti à pied et ne portait qu'un petit paquet.

Hooper à Louiseville

Gustave Doucet, télégraphiste au chef de gare au Sault aux Reclottes, raconte sa rencontre avec Hooper à Louiseville au mois de septembre dernier. C'était la veille du jour où il a entendu parler d'une fille recueillie par la famille Desaulniers. Lorsqu'il a rencontré le prisonnier sur la véranda de l'hôtel Mineau, Hooper lui a dit qu'il venait de Toronto; mais ne s'est pas nommé.

Hooper interrompt, à maintes reprises, le témoin qui est questionné par M. Cornéliier.

Le juge—M. Hooper, je suis disposé à vous donner toute la latitude possible, parce que vous n'êtes pas défendu par un avocat; mais n'interrompez pas le témoin à propos de rien. Vous aurez justice, *fair play*.

Hooper s'informe

Hooper—Votre Honneur, on peut pendre un homme à cause d'un mot mal placé.

Le témoin continue—Le prisonnier ne m'a jamais dit dans quel but il me demandait toutes les questions qu'il m'a posées au sujet du pont et des rivières. Quand il m'a demandé de l'accompagner jusqu'au pont, j'ai cru que c'était dans le but de faire un bout de promenade, en attendant l'arrivée du train. Il m'a expliqué qu'il était à la recherche d'une folle, qui avait échappé à la surveillance de ses parents, à Saint-Ambroise de Kildare, et qu'il la croyait dans les environs de Louiseville. Il a ajouté que c'était une jolie femme et qu'il craignait qu'elle ne tombât entre mauvaises mains.

Il examine la rivière

Je l'ai vu examiner la grève et la berge.

Ici, Hooper s'objecte à une question posée par M. Cornéliier, au sujet de l'examen de la rivière, et s'écrie: "Vous pouvez faire pendre un homme pour cela."

M. Cornéliier—Y a-t-il quelque chose d'illégal dans ma question?

Le juge—Non.

M. Cornéliier—Alors je n'entends pas recevoir de leçons de l'accusé.

Transquestionné par Hooper, le témoin avoue qu'à Louiseville une personne ne peut guère faire de promenade sans rencontrer des ponts.

La ville est presque entourée d'eau.

—Une bonne place pour une noyade, ajoute M. Cornéliier.

Hooper, excité:—"Your Honor, this is a dastardly insinuation!" "Votre Honneur, voilà une audacieuse insinuation!"

Le juge—Mr. Hooper, don't make use of such language here and please withdraw the word—dastardly—M. Hooper, veuillez ne pas vous servir d'un tel langage et retirer le mot "audacieuse."

Le prisonnier s'excuse et continue à questionner le témoin, sans pouvoir ébranler son examen en chef.

Hooper conduit sa femme à Louiseville. Pierre Morin, serrefrein, à l'emploi du Pacifique, dit qu'il a rencontré Hooper et la femme sur la plateforme du char de seconde classe, au moment où le train arrivait à Louiseville. Hooper lui a dit de rentrer dans le char, le témoin lui a répondu qu'il avait affaire là. Je les ai vus descendre du côté opposé à la gare et disparaître dans les ténébres. La femme paraissait bien tranquille et n'a opposé aucune résistance.

E. P. Robitaille, conducteur, à l'emploi du Pacifique, raconte que

Hooper est revenu avec lui, ce soir-là, de Louiseville à Montréal. Il était seul; il a voyagé en première classe. Il lui a donné un message concernant une folle qui s'était, disait-il, jetée en bas du train. Le prisonnier s'est endormi paisiblement quelques instants après et ne s'est éveillé que lors de l'arrivée du train à Montréal.

Arrivée de l'avocat de Hooper et un nouveau témoin

TROIS-RIVIÈRES 31 Janvier.—M. Renaud, l'un des avocats de Hooper est arrivé ce matin.

La séance a été rendue intéressante par le fait qu'un autre témoin le Dr Réginald S. Lindsay, a donné sa déposition, ainsi que Mlle Stapely. La cour était encombrée comme d'habitude par la foule des curieux.

Le docteur Lindsay raconte qu'un jour vers le milieu de septembre dernier, il a déjeuné et diné à sa pension à l'hôtel Mineau, à Louiseville où il demeure. Là un étranger qu'il reconnaît dans la personne de l'accusé mangeait à la même table que lui. Il s'est aperçu qu'il avait l'air excessivement soucieux. La nuit suivante vers deux heures et demie du matin, il revenait de visiter un malade à Yamachiche lorsque passant en voiture, près de chez M. Desaulniers, il a entendu quelqu'un marcher en arrière de lui, il s'est retourné et a vu un individu qui traversait le chemin venant du côté de la rivière et se dirigeant du côté de la gare.

Le pont est situé à environ cent verges de la gare. Sa première impression a été de se dire: Tiens, c'est l'individu qui a mangé à table aujourd'hui. Le témoin répète que c'était son impression, mais qu'il ne pourrait pas jurer positivement que c'était Hooper qu'il a vu cette nuit-là.

Transquestionné par M. Renaud le témoin répète qu'il ne peut pas jurer que c'était Hooper, mais l'individu qu'il a vu lui ressemblait tellement que sa première impression a été de suite que c'était le même avec lequel il avait mangé chez Mineau. Il faisait noir cette nuit-là mais il avait une lumière près de la maison de M. Desaulniers.

Témoignage de Mlle Alice Stapely

Mlle Alice Stapely donne ensuite son témoignage. Elle paraissait nerveuse et ennuyée d'être le point de mire de tous les regards surtout des femmes présentes qui la regardaient avec une curiosité extraordinaire.

En réponse à M. McMaster, elle dit qu'elle demeure à Ottawa avec ses parents; elle a fait la connaissance de l'accusé le printemps dernier dans le mois d'avril, vers le huit septembre, elle est venue à Montréal passer ses vacances chez sa sœur. Le prisonnier est venu souvent la voir. Elle sortait avec lui. Vers le mois de juin, elle a eu occasion de demander à l'accusé, s'il était marié, elle l'avait entendu dire. Hooper lui a répondu: "Oui, mais ma femme est morte depuis un an."

Il lui a montré en même temps un entrefilet d'un journal de Richmond, cantons de l'Est, allant à dire que Mme Hooper était morte en France. Elle a cru naturellement qu'il était veuf.

Le soir du onze septembre dernier, Hooper a passé la veillee avec elle chez sa sœur. Il lui a dit qu'il revenait de Louiseville, mais qu'il serait obligé d'y retourner parce qu'il avait oublié quelque chose là. Le témoin ne se rappelle pas si c'était une petite valise ou non. Samedi, le 23 septembre Hooper l'a rencontrée sur la rue et lui a fait une proposition de mariage; elle a acceptée à condition que ses parents consentiraient. Il avait été entendu, cependant, que le mariage n'aurait lieu qu'au bout d'une année.

Quelques jours plus tard elle retournait à Ottawa en compagnie du prisonnier, il lui a ensuite écrit à deux reprises de Port Hope. Elle ne l'a pas revu depuis avant son arrestation. M. Renaud déclare n'avoir pas de questions à poser. On entend ensuite les dépositions du docteur Clarke, de l'île de Rockwood et de MM. Mineau et

J. E. Grenier de Louiseville; ils ont donné en substance les mêmes dépositions que lors du procès à Joliette.

La cour s'ajourne jusqu'à deux heures.

Fin de l'enquête

L'enquête dans l'affaire Hooper s'est terminée hier après-midi, à Trois-Rivières. M. L. R. Désilets, assistant-greffier de la paix à Joliette, a produit les exhibits qui avaient été annexés au dossier lors du procès que Hooper avait subi dans cette dernière ville pour meurtre.

M. MacMaster déclare alors que la Couronne n'a plus de témoins à faire entendre.

M. Renaud, de son côté dit qu'il ne veut pas faire de contre-preuve mais s'en rapporte à la justice de sa cause.

Le juge Barthe donnera sa décision lundi après-midi à deux heures.

Hooper a dit que des arrangements ont été faits pour le faire admettre à caution, et qu'il sera libre lundi soir. On ignore encore la somme d'un cautionnement qui sera exigée et même si la motion sera accordée.

C'est sur intimation du juge que la preuve était suffisante pour envoyer le prisonnier devant la cour d'assises, que l'enquête préliminaire a pris fin un peu plus tôt qu'on ne s'y attendait.

M. MacMaster a remercié le juge Barthe d'avoir bien voulu aider aux avocats de la Couronne à clore cette enquête aussitôt que possible.

Curiosité des tribuns

Une foule énorme encombrait les abords du palais de justice quand Hooper en est sorti pour être reconduit à la prison, sous la garde du grand connétable Bellefeuille.

La prochaine session de la cour d'assises du district de Trois-Rivières aura lieu dans le mois de juin. Il n'est donc pas impossible que le prisonnier soit remis en liberté sous caution.

Le Carnaval à Québec

Le carnaval à Québec a été un éclatant succès, et nous en sommes heureux.

Ce succès ne manquera pas d'accroître considérablement le prestige de la vieille capitale aux yeux de tous les étrangers qui l'ont visitée dans cette circonstance.

Pour donner à nos lecteurs une idée des fêtes de ce carnaval, nous empruntons à la Presse, le rapport ci-dessous.

QUÉBEC, 31.—On nous a donné hier soir une représentation d'un carnaval au 17ième siècle et cette partie exceptionnellement intéressante du programme, la masquerade, a attiré la foule la plus considérable qu'on n'a jamais vue dans la salle du Skating Rink. Plus de 2,500 billets ont été vendus et, si on ajoute les billets de faveur, les patineurs, etc., on arrive à près de 3,000 personnes, ce qui est un fait inouï ici. La salle du patinoir est relativement petite et le public était littéralement parqué. On a dû refuser du monde à la porte. Jusqu'ici le résultat des fêtes carnavalesques a enchanté les organisateurs.

Quant au bal costumé du patinoir, le public québécois n'a pas caché son enthousiasme pendant la durée de la fête. Les costumes étaient d'un varié et d'un brillant qui donnaient à la réunion le plus beau des aspects. On y voyait toutes sortes de personnages représentés, depuis le bouffon jusqu'au roi, sans oublier l'ivrogne, le sergent de ville, le Turc, le Chinois, l'Arabe, les corps de métiers etc. La superbe fanfare de la batterie B a exécuté un magnifique programme. Après le quadrille d'honneur, exécuté par seize figurants, les nombreux spectateurs ont pu admirer la marche fantaisiste des patineurs. L'étoile de la société québécoise et un grand nombre d'étrangers ont pris part à la démonstration. Il n'y avait pas moins de trois cents patineurs et patineuses.

De nombreux vivats les ont acclamés. La salle du patinoir était splendidement décorée de drapeaux aux couleurs de tous les pays du monde et l'éclat de la fête était rehaussé par la présence de Son Excellence le gouverneur-général. Le bal a duré jusqu'à 1 heure. Dans l'après-midi, il y a eu danse sur patins à laquelle ont pris part les champions du Canada. Cette partie du programme a été fort admirée, de même que la joute de croasse sur patins entre le club Q. A. A. et les Québécois. Les premiers sont restés vainqueurs.

Les journalistes de Québec ont décidé d'inviter à midi leurs confrères étrangers à une promenade en voiture, laquelle sera suivie d'un lunch au club Union.

Nous avons maintenant comme représentants des journaux étrangers, MM. Fleury, du Buffalo Express; Lawrence, du Harper's Weekly, New-York; Gamache, d'un journal d'Ontario; Neelan, du Duluth Telegram; Williams, du Montreal Herald; Milles Fenton, du Toronto Empire, et Garrison du Chicago Tribune. LA PRESSE, le Monde, la Gazette, le Witness sont représentés par leurs correspondants réguliers.

La tempête qui a sévi toute la journée s'est terminée, hier soir à la grande satisfaction de tout le monde.

Ce soir bal des citoyens en l'honneur de Leurs Excellences lord et lady Aberdeen. Des préparatifs extraordinaires ont été faits pour la circonstance. Les salles du Palais Législatif ont été décorées avec un goût exquis par les soins du gentilhomme huissier de la verge noire, M. Hatt. On estime que quatre à cinq cent personnes y prendront part.

A midi, Leurs Excellences lord Aberdeen, lady Aberdeen et leur suite visiteront les différents quartiers de la ville où des travaux ont été faits à l'occasion du carnaval. Leurs Excellences seront accompagnés par les officiers du comité du carnaval.

Hier soir, au patinoir, lord Aberdeen a fait, avec ses amis de Québec la partie de Curling Son Excellence s'est révélé amateur de sport. Il portait un costume de raquetteur, ce qui a été fort admiré par les assistants. La troupe d'opéra français a jouée avec beaucoup de succès "Les cloches de Corneville" en matinée, et, en soirée, "Le Grand Mogol."

L'hôtel de ville était, hier soir, splendidement illuminé. On remarquait surtout sur la façade le mot carnaval écrit en lettres de jeu. Le palais de glace est chaque soir illuminé à l'électricité.

Demain est le grand jour du carnaval et à cette occasion congé partout. Les journaux ne sortent pas afin de permettre aux employés de prendre part à la fête. Le clou de la journée sera sans contredit l'attaque et la défense du fort de glace par les raquetteurs. Voici en peu de mots une idée générale du plan d'attaque et de défense. La ville est supposée être envahie complètement par terre. On se dispose à escalader les lignes et afin de détourner l'attention du gros de l'armée assiégeants, on exécute une fausse attaque sur la ligne de défense entre le bastion de Cap Diamant et la porte Saint Louis. Les vieilles bâtisses françaises près du adboratoire sont occupées par un détachement de la garnison. Quand les assiégeants auront couvert les constructions françaises, deux salves seront tirées par un canon, qui donnera le signal de la cessation des hostilités. On estime que deux mille raquetteurs prendront part à cette démonstration.

Au pied du fort de glace s'élève le campement des Hurons et Montagnais qui prendront part à l'attaque. Le banquet des journalistes a eu lieu au club de la garnison et non au club Union, environ 300 personnes y assistaient entre autres le président du carnaval, M. Joly.

On estime à 15,000 le nombre des étrangers en cette ville. 3,000 environ sont arrivés ce matin.

BRYSON GRAHAM & CIE. M

144, 146, 148, 150, 152 et 154 rue Sparks Ottawa,

Draps pour Manteaux de Dames

Valeurs Etonnantes

MANTEAUX, BROCADE ET DIAGONALE en LAINE FILÉE DRAP de PILOT et de CASTOR

SEALETTE! SEALETTE!

TENEZ-VOUS CHAUDEMENT

Achetez vos Flanelles ICI et AUJOUR-D'HUI. Flanelles grises de 12cts à 25 cents la verge. Flanelles grises de 19c 25c la verge.

Flanelle à Blouse et à Wrapper

Ces marchandises sont trop belles pour être décriées et trop bon marché pour donner les prix. Cela provoquerait le scepticisme.

POUR - LES - FLANELLES

— ALLEZ CHEZ —

Bryson, Graham et Cie

144 à 154 rue Sparks,

EPICERIES (Thé une spécialité) 33 RUE O'CONNOR, FERBLANTERIES ET MÉDECINES, 35 rue O'Connor.

George Low,

Manufacturier

— ENGS A VAPEUR —

(de 1 à 20 forces de chevaux) Machines et serrures de coffre-fort réparées promptement

(Établi en 1874) 315, 317 et 319 Rue Dalhousie OTTAWA, Ont.

Grande Reduction

DANS LES

MANTEAUX

DE SEAL

MOUTON DE PERSE, SEALETTE,

AUSSI Collets, Manchons ou Casques, Chez

COTE & Cie.

114 rue Rideau, Ottawa,

JOSEPH COTE

Agent d'assurance représentant deux bonnes compagnies.

114 rue RIDEAU.

Jeune Homme

Voulez-vous être solide auprès de votre blonde, achetez-lui une bouteille de parfum.

Nous avons tout ce qui convient à l'espèce et au prix.

Cooke & Helmer

MEDICAL HALL

84 rue Main, HULL

GEO. BAILEY

MANUFACTURIER DE

Serrures de toutes sortes

Réparages exécutés

court délai.

No. 234 Rue Wellington

Ottawa

H. PHILION et Cie.

Manufacturier de

Portes, Chassis, Fenêtres, Jalousies et moulures

Toujours en main un stock considérable de bois de Plancher, V Joint et bois sèche de toute description.

H PHILION et Cie,

Coin des rues Bay et Florence, Ottawa

LE "SPECTATEUR"

Journal Bi-Hebdomadaire

Publié par la Société de Publication Conservatrice de Montréal.

ABONNEMENT

Hull et Ottawa : Un an 2 00
Hull et Ottawa : Six mois 1 00
Montréal et Québec : Un an 2 00
Montréal et Québec : Six mois 1 00

ANNONCES Mesures Nonpareil
Première insertion 10 cts la ligne
Insertions subséquentes 6 cts la ligne
Une fois par semaine NAP PAGE 8 cts la ligne
Administrateur

Bureaux et ateliers No 154 rue Principale Hall, Qc

MARDI, 6 FEVRIER, 1894

ACTUALITES

Il est question, dit-on, d'avoir dans la province de Québec un plébiscite sur la prohibition.

L'ouvrage de M. Jos. Pope sur feu sir John A. Macdonald ira sous presse dans quelques jours.

M. I. N. Belleau, ancien député aux communes, a été réélu à l'unanimité maire de la ville de Lévis.

L'Événement, poursuivi pour libelle, vient de gagner son procès devant la cour de Revision, à Québec.

M. Gaspard Pacault, ancien député n'Essex à la législature d'Ontario, est mourant des fièvres typhoïdes à Windsor.

L'abbé L. A. Paquette, de Québec, vient de publier un volume de commentaires sur la "Somme" de Saint-Thomas.

M. G. Vakeman, autrefois du *Pionnier*, de Sherbrooke, demeure maintenant à Montréal où il collabore au journal *La Croix*.

L'Evening News, de Toronto, prétend que le parlement d'Ontario sera dissous après la prochaine session et que des élections générales auront lieu dans le mois de juin prochain.

M. Evariste Groulx vient d'être élu échevin à Vernon dans la Colombie Anglaise, et l'on ne compte pourtant que deux Canadiens français dans toute cette petite ville.

M. Groulx est natif de Ste Scholastique et nous le félicitons de la considération dont il jouit à Vernon.

La Compagnie du Grand-Tronc a déjà reçu plusieurs soumissions pour la fourniture de charbon qui lui est nécessaire pour l'année 1894.

Le nombre total de tonnes de charbon requises par la compagnie est de 743,000 ; sur ce nombre 460,000 tonnes devront être expédiées à Buffalo et à la gare du pont suspendu à Niagara.

La compagnie du Pacifique demande aussi des soumissions pour son approvisionnement.

M. Joly, ancien chef du parti libéral dans la province de Québec, ira adresser la parole devant le club des jeunes Libéraux de Toronto, le 19 du courant.

M. Laurier a maintenant deux lieutenants, l'un M. Tarte, pour la province de Québec, et l'autre, M. Joly, pour Ontario.

M. Tarte n'est pas envoyé dans Ontario pour la raison qu'il nous a donné lui-même dans son journal. C'est parce que les gens d'Ontario ne peuvent le sentir.

Le bruit court dans les cercles politiques à Toronto que le gouvernement provincial est décidé d'accorder le scrutin secret pour les élections des commissaires des écoles séparées.

C'est un des articles du programme de la "Protestant protective association."

Si le gouvernement Mowat laisse passer cette fautive réforme, on aura plus que raison de douter de la sincérité du récent discours de M. Mowat en faveur des catholiques et contre l'association de fanatiques que nous venons de nommer.

Le Rév. M. Willems, prêtre belge qui demeure à Bruxelles, Manitoba, depuis quelques années, est venu à Ottawa et est en route pour la Belgique. Il s'est procuré des témoignages de colons belges établis au Manitoba et au Nord-Ouest, qu'il fera imprimer sous forme de circulaires et seront distribués parmi les Belges ayant l'intention d'émigrer.

La colonie belge au Manitoba est très prospère et les témoignages de ceux qui en font partie ne pourront qu'encourager leurs compatriotes d'outre-mer à venir cultiver les fertiles plaines du Nord-Ouest canadien.

Un document important

Les missionnaires agricoles

On vient de lire dans nos églises un mandement de Nos Seigneurs les évêques de la province de Québec, recommandant fortement aux clergés d'aider de ses conseils et de ses lumières les agriculteurs du pays, et engager ceux-ci à améliorer leurs terres.

Vu l'extrême importance de ce document, nous le reproduisons en entier sur notre première page, vendredi prochain.

LA "P. P. A."

Et comment elle est accueillie

Une dépêche de Vancouver, Colombie anglaise, nous fait connaître comment est accueillie la "Protestant protective association" dans cette province du Pacifique. Ce sont des ministres d'églises protestantes qui prennent l'initiative pour dénoncer cette organisation qui, d'après le rév. Ralph Duff, devrait changer son nom en celui de "D. D. A.", c'est-à-dire "Destructive Association", ou en français, "Association destructive du diable."

Un rév. M. McLaren fait, de son côté, remarquer à ses ouailles que les protestants vivent en paix avec leurs frères, les catholiques romains, qu'ils respectent comme de bons citoyens, et il exprime l'espoir que des enthousiastes à têtes trop chaudes ne réussiront pas à introduire dans la Colombie Anglaise l'esprit qui anime la "P. P. A."

HYPOCRISIE ET PERDUE LIBÉRALE A PROPOS DE LA "P. P. A."

Après avoir dénoncé la "P. P. A." avec la plus grande violence l'Électeur prend maintenant des gants blancs pour y toucher. Il tâche, c'est évident, de se gagner les bonnes grâces de cette organisation. D'un autre côté, il veut laisser ses lecteurs sous l'impression que les conservateurs sont les complices de celle-ci. C'est, comme on le voit, un double jeu plein de perfidie.

Le changement de ton de l'Électeur s'explique par le fait que la "P. P. A." a reconnu McCarthy pour son chef dans les communes, si toutefois, la rumeur dit vrai.

Citons plutôt tout l'article du confrère. C'est une pièce tout à fait curieuse.

"Quelle attitude, dit-il, les catholiques doivent-ils prendre à l'égard de la "P. P. A." ?

"Voici franchement notre pensée à ce sujet.

"Au public nous recommandons : Pas de bruit, pas d'assemblées, ni de manifestations publiques ; de la modération et du calme.

"À la presse : pas tant de commentaires que des renseignements précis. Il ne s'agit pas tant de dire leur fait aux fanatiques que de bien renseigner les catholiques sur ce qui se trame contre eux, jour par jour ; c'est le seul moyen de les mettre en position de se protéger ; indiquons-leur le danger, et il deviendra superflu de leur conseiller de se protéger.

"Aux conservateurs : s'ils ne peuvent parler tout haut, au moins doivent-ils s'adresser prudemment aux représentants de l'élément catholique dans le gouvernement pour les mettre en demeure de revendiquer justice, de se réclamer des solennelles déclarations répétées par tous les gouverneurs que la Reine nous a envoyés, et tout récemment encore par Lord Aberdeen, quand il disait à Montréal que les droits de la minorité étaient couverts de la garantie d'inviolables traités. Le parti conservateur de cette province se doit de faire cesser cette complicité entre la P. P. A. et les Tories ; il a droit d'exiger de ses chefs un peu de courage dont les libéraux leur donnent l'exemple, en prenant carrément position contre la P. P. A."

"À l'épiscopat : nous ne demandons pas des mandements retentissants ; mais simplement d'exercer toute son influence sur les représentants de l'élément catholique dans le cabinet et de les mettre en demeure de protéger les droits et privilèges dont ils ont la garde, ou de faire place à des hommes plus courageux."

N'est-ce pas très curieux, tous ces conseils à la presse, aux conservateurs et même au clergé !

Et dire que l'Électeur a déjà admis que cette croisade de la "P. P. A."

profitait à M. Laurier et non à sir John Thompson, c'est-à-dire, au parti libéral et non au parti conservateur.

"Toute cette croisade, a-t-il dit, a l'effet de grossir les rangs du parti McCarthy. La P. P. A. pousse ses adeptes dans cette direction."

C'est-à-dire, ajouterons-nous, pousse ses adeptes dans la direction du parti libéral, puisque M. McCarthy est l'allié de M. Laurier pour renverser le premier ministre catholique Thompson.

Et après cette admission l'Électeur dit aux conservateurs de la province de Québec : "Vous devez faire cesser cette complicité entre la "P. P. A." et les Tories."

Voilà un comble !

Il est pourtant bien visible que la complicité doit se trouver du côté du parti à qui elle doit profiter. A ce compte, ce n'est pas aux conservateurs de la province de Québec de changer d'attitude à l'égard de la "P. P. A." mais bien aux libéraux dirigés par M. Laurier.

Que ceux-ci commencent donc par cesser de faire cause commune avec McCarthy, et ils pourront ensuite s'occuper décentement de l'attitude de leurs adversaires.

Le nouveau tarif américain

La chambre des représentants, à Washington, vient d'adopter le bill Wilson remaniant tout le tarif des Etats-Unis. Le vote a été de 203 pour et 140 contre.

Ce remaniement, comme nous avons eu occasion de le dire déjà, réduit le tarif américain de 35 à 40 pour cent.

Tout n'est pas encore dit, cependant, sur ce bill. Il faut qu'il subisse l'épreuve du sénat américain, et l'on croit qu'il n'arrivera pas à son adoption finale dans cette dernière chambre avant un ou deux mois.

L'on ne doit pas s'en laisser imposer par les diverses réductions opérées par ce bill et aussi par sa nouvelle liste d'articles admis en franchise.

Il est aisé de voir, au premier coup d'œil, que les libéralités du tarif Wilson sont pour les étrangers plus apparentes que réelles. Ce tarif n'est pas fait pour favoriser le Canada, ou tout autre pays étranger ; mais pour favoriser exclusivement le peuple américain.

Les réductions et exemptions de droits portent, avant tout, sur des classes d'articles pour lesquels les Etats-Unis n'ont pas à redouter la concurrence étrangère.

Ce sont ou des articles qu'ils ne peuvent produire, ou des articles qu'ils produisent eux-mêmes en quantité suffisante pour les besoins de leur consommation.

Nouveau club politique

On annonce la formation prochaine à Ottawa d'un club politique qui portera le nom de "Club Cartier-Laurier."

Le rédacteur du *Canada*, depuis sa sortie des rangs du "Club Lafontaine," se chargerait de la direction de la nouvelle organisation.

Tous ceux qui en feront partie porteront le nom "d'hermaphrodites politiques."

On n'aura jamais vu avant aujourd'hui en tétalogie pareille monstruosité.

Figurez-vous "les Cartier-Laurieristes !"

Quel mélange ! L'or et le vil plomb réunis ensemble ! Au dire de Laurier, autrefois, le vil plomb, c'était Cartier et ses pareils, et les libéraux étaient de l'or en barre.

Nous ne pouvons admettre que la nouvelle qui nous occupe présentement soit bien fondée ; mais si elle l'était, le nouveau parti politique pourrait fort bien s'appeler aussi "le parti de l'hypocrisie organisée."

MM. Perley et Pattee ont vendu à l'Ottawa Chaudière Electric Light Co., leur privilège du pouvoir d'eau à la Chaudière, pour la somme de \$45,000.

La mairie à Montréal

Les élections municipales se sont faites à Montréal, le 1er du courant.

Presque toute l'attention publique s'est portée sur l'élection du maire. Les deux candidats en présence étaient M. Villeneuve, M. P. P., ancien échevin et riche marchand, et M. McShane, ancien maire de Montréal, qui fut aussi l'un des membres du gouvernement-Mercier.

M. Villeneuve a été élu par 176 de majorité, 11,898 votant pour lui et 11,729 votant pour son adversaire.

On s'est plaint avec raison, dans cette élection, de la conduite des irlandais qui n'ont pas tenu compte du fait que c'était le tour d'un canadien français à occuper le fauteuil de la présidence à l'Hôtel-de-Ville.

Les Irlandais se sont ralliés comme un seul homme autour de M. McShane et ce dernier a obtenu dans les deux quartiers irlandais de Ste Anne et de St-Gabriel plus de 1500 voix de majorité.

Mais le succès modeste de M. Villeneuve n'est pas dû seulement à cette cause.

Il y a eu aussi division parmi les canadiens français. C'est guère croyable, mais il faut le dire pour l'information de nos lecteurs. M. Mercier, ce prétendu grand patriote, qui a l'audace de poser comme le principal champion de la race française en Amérique, a soutenu la candidature de M. McShane !

De là vient sans doute le contingent que ce dernier a recruté parmi les nôtres.

Il a même obtenu des majorités dans les quartiers français de Ste Marie, Hochelaga et St Denis.

Nous savions depuis longtemps que ce M. Mercier n'est qu'un charlatan.

Qui pourrait encore en douter !

Noble trait de fermeté catholique

Nous avons reproduit, l'autre jour, un article nécrologique à la mémoire de Mlle Marie Rosalie Edith Papi-neau, décédée à MonteBello.

La défunte était fille de feu l'honorable Louis Joseph Papineau, l'ancien patriote, et veuve de M. J. A. Papineau, fils et successeur de ce dernier au manoir de MonteBello.

A l'occasion de ses funérailles l'Interprète nous fait connaître un détail qui a une importance que nous désirons signaler.

"Après l'office, dit-il, le corps de la défunte a été conduit au cimetière de la paroisse où il reposera jusqu'à ce qu'une sépulture commune le réunisse aux restes de sa sœur, Mme Napoléon Bourassa, et, plus tard, des membres de la famille adoptive dont elle a désiré partager la tombe, après avoir partagé et soutenu leur vie."

Comme on le voit, Mlle Bourassa a choisi pour demeure dernière le tombeau de la famille Bourassa, au cimetière de MonteBello.

Catholique convaincue, elle ne partagera donc pas la tombe de ceux de ses proches qui n'ont pas cru devoir comme elle finir leurs jours dans le sein de l'église romaine.

L'Australie et le Canada

Reciprocity commerciale

L'hon. Robert Road, ministre de la défense à Victoria, Australie, est à Londres, et se propose de partir pour le Canada en mars prochain. Il vient au Canada pour favoriser l'établissement d'une reciprocité commerciale entre sa colonie et le Canada, de concert avec les autres représentants australiens qui seront présents à cette conférence commerciale que l'on doit tenir à Ottawa en juin prochain.

Pour le moment, il s'efforce d'engager le gouvernement impérial à appuyer ce projet en subventionnant le projet de l'établissement d'un câble sur le Pacifique et en subventionnant aussi la ligne de steamers canadienne australienne.

Le Times appuie fortement ce projet.

La crise financière aux Etats-Unis

Affecté particulièrement les compagnies de chemins de fer

Le chemin parcouru dans le sens de la baisse, par la généralité des titres américains, indique que la prospérité américaine tant vantée n'est qu'un mirage.

L'année écoulée, pour ne pas rechercher plus avant, a vu culbuter nombre de Compagnies, aux Etats-Unis, et les plus magnifiques n'ont pas échappé à des krachs d'une certaine importance. Nous mentionnerons seulement la faillite de la Compagnie "Reading," la mise en liquidation de l'" Erie," celles du "Northern Pacific," de l'"Union Pacific," de l'"Atchinson" (pour ne citer que les plus retentissantes) et de bien d'autres. On ne révèle pas moins de soixante-seize Compagnies exploitant un réseau de 53,000 kilomètres, entrées en liquidation judiciaire avec un passif de 1,212,000,000 de dollars !

On pourra juger de l'étendue des désastres causés par les valeurs de ces Compagnies par la simple comparaison des cours des plus connus d'entre elles du commencement à la fin de l'année 1893 :

	Janvier	Décembre
Atchinson Ire...	34 dollars	11 dol.
do 2e...	55 do	32 do
Atlantic...	29 do	17 do
Canadian Pacific...	91 do	74 do
Great Trunk Ire...	64 do	41 do
do 2e...	44 do	27 do
Central Pacific...	28 do	14 do
Chicago...	79 do	58 do
Denver (ordinaire)...	17 do	9 do
do (préférence)...	54 do	30 do
Erie...	24 do	14 do
Illinois...	102 do	93 do
Lake Shore...	101 do	123 do
Louisville Nash-ville...	73 do	44 do
New York Central...	113 do	102 do
Northern-Pacific...	48 do	19 do
Norfolk...	39 do	20 do
Ontario...	18 do	15 do
Pennsylvania...	55 do	49 do
Reading Ire...	78 do	31 do
do 2e...	27 do	9 do
Union Pacific...	38 do	18 do
Wabash (actions)...	25 do	13 do
do (obligations)...	38 do	24 do

Pussiers de nos concitoyens, dit la *Miner*, se sont laissés éblouir et ont placé leur argent sur ces valeurs. Leurs désastreuses opérations doivent être une leçon pour tous ceux qui se sentiront disposés à les imiter."

La Compagnie Richelieu et le Pacifique

On prétend que la grande quantité de stock acheté dernièrement dans la compagnie Richelieu a été achetée avec l'argent du Pacifique Canadien. Ce dernier veut détruire l'influence exercée par le Grand-Tronc dans cette compagnie et y substituer la sienne.

M. H. A. Everett, capitaliste de Cleveland et associé de MM. Ross, McKenzie et Hall, qui est un des plus fortes appuis du Pacifique, est en tête du projet pour obtenir le contrôle de la compagnie. Ceux qui croient en cette rumeur disent que le but de tout cela est de former une combinaison avec le Pacifique, la Cie Richelieu, et les steamers de Niagara à partir de Toronto et le chemin de fer électrique de Queenstown aux chutes Niagara. Un changement complet dans le bureau des directeurs, résultant de l'achat du stock, aura lieu ; de nouveaux bateaux seront achetés et les plus grands efforts seront faits pour mettre la Cie sur un pied de supériorité.

On parle aussi de faire voyager les bateaux le jour au lieu de la nuit entre Québec et Montréal. Le transfert du stock de la Cie à son nouveau propriétaire, c'est-à-dire, le syndicat de Cleveland, sera annoncé dit-on, à l'assemblée annuelle de la Cie du Richelieu, le 7 du courant.

Toutes ces rumeurs ont eu pour effet de faire monter considérablement les actions de la Cie Richelieu et plusieurs personnes ont fait de l'argent.

La taxe sur le revenu aux Etats-Unis

Le comité des Voies et Moyens, à Washington, vient de faire au Congrès un rapport favorable au projet d'une taxe spéciale sur le revenu. Si ce projet de loi est adopté, les malheureux habitants de l'Union qui jouissent d'un revenu de plus de \$4,000, auront à verser dans le Trésor un montant de deux pour cent sur l'excédant des \$4,000 de revenus qui se trouvent exemptés de l'impôt. Ainsi, le Président des Etats-Unis qui jouit d'évaluations au montant de \$50,000, aura à payer l'impôt de 2 pour cent sur \$46,000 c'est-à-dire \$92.

Le repatriement

Le *Courrier de St Hyacinthe* relève comme suit le mouvement de retour de nos compatriotes pour l'année 1893 dans St Hyacinthe et ses environs. Les chiffres comme nos lecteurs pourront le constater, sont éloquent, et ils nous donnent une idée du repatriement dans les autres districts de la province.

Nous n'avons, bien entendu, dit le confrère, que les familles qui se sont inscrites au bureau de la douane de cette ville, et l'on sait que cela ne représente qu'une fraction de celles qui reviennent des Etats-Unis.

Janvier 38 familles ; Février 20 ; Mars 37 ; Avril 47 ; Mai 80 ; Juin 37 ; Juillet 33 ; Août 93 ; Septembre 100 ; Octobre 70 ; Novembre 79 ; Décembre 33. Soit un total de 672 familles.

L'année dernière, 527 familles sont revenues dans le district de St Hyacinthe. Comme on le voit l'augmentation cette année, a été très considérable.

Il a dû en être ainsi par tout le pays.

La France et le Canada

Dans une récente séance de la Société de géographie commerciale de Paris M. Feillet, gouverneur de Saint Pierre Miquelon, a fait une intéressante conférence sur la situation économique de ces îles et sur les relations commerciales de la France avec le Canada.

On cherche partout des débouchés, a-t-il dit, et on dédaigne le Canada. C'est une lourde faute, car la population y est toujours très française et, de plus très prolifique. M. Feillet exprime le regret qu'un rapport publié par lui sur cette question à l'*Officiel* ne lui ait valu aucune réponse.

On considère surtout Saint-Pierre et Miquelon comme un poste de pêche ; c'est aussi point un commerciale très important et dont on devrait faire le Hong Kong français de l'Amérique anglaise.

Il existe un patriotisme canadien-français ; à la vérité les Canadiens ne songent pas à revenir à nous, mais ils sont glorieux d'appartenir à notre race. Le vapeur français l'"Ombia" dans un récent voyage a été accueilli, l'été dernier, par un pavement général des côtes en aval de Québec. On peut tirer un grand parti de ces dispositions.

Habituellement, les voyageurs français passent au Canada en revenant des Etats-Unis, et il ne voit que les grandes villes, où le commerçant est anglais ; il faudrait rester plus longtemps et pénétrer dans les centres ruraux.

En Canada, les tarifs de douane sont les mêmes pour les Anglais, les Allemands, les Belges, les Suisses que pour nous ; et néanmoins tous ces peuples y trouvent d'importants débouchés. La ligne de Hanbourg a débuté modestement avec un vapeur tous les deux mois ; elle en a maintenant un par semaine, et les Allemands luttent avec des contre-façons d'articles français.

Il entre par an au Canada 110 millions de marchandises que nous pourrions fournir ; 56 millions de lainages, 15 millions de soieries, etc. Et le chiffre d'exportation de la France n'est que de dix à 12 millions. Pour progresser, il faut plus de hardiesse, les habitudes de commerce, la-bas, comportent de longues échéances. Il faudrait aussi envoyer des représentants, à Saint-Pierre et Miquelon, pendant les six mois d'hiver, les commerçants ne font rien et seraient heureux de représenter des maisons françaises.

Saint Pierre et Miquelon peuvent être un séjour fort agréable. Outre la morue, on peut y pêcher le phoque sans aucune contestation, car ces animaux se trouvent loin des eaux territoriales.

Saint-Pierre peut devenir un centre de fournitures pour les marins. Il y aurait à importer de 1,500,000 francs à 2 millions de marchandises par an.

La classe agricole en Angleterre

La condition de la classe agricole dans le Royaume-Uni, d'après la *London Canadian Gazette*, n'est guère florissante. Le blé, pour la première fois, a cédé le pas à l'avoine. Comparé à celle de 1892, l'étendue de terre semée en blé, cette année, a diminué de 343,000 acres, et à celle d'il y a vingt ans, de pas moins d'un million et demi d'acres. L'ensemencement de l'avoine bien que plus considérable laisse encore une diminution dans l'ensemencement des céréales de 157,000 acres. En Angleterre seulement, l'ensemencement en blé a diminué de 304,000 acres, et le rendement est déficitaire de vingt-trois millions de minots. Une partie de ces 304,000 acres a même été complètement abandonnée sans culture. Une autre diminution sensible être remarquée dans l'élevage des moutons et du bétail. Les troupeaux de moutons comptent 1,800,000 têtes de moins, le bétail 300,000. La rareté des moutons est surtout désastreuse pour le cultivateur anglais.

**Au révérend J. U. Forget Prêtre
disservant Ste Rose de Templeton**

Les paroissiens de Ste Rose de Templeton ont rendu dernièrement un hommage bien mérité à leur digne curé en lui présentant la magnifique adresse qui suit :

RÉVÉREND ET CHER MONSIEUR,

Au commencement de cette nouvelle année, nous désirons exprimer avec nos bons souhaits pour votre bonheur, notre profonde reconnaissance pour tout le bien que vous avez fait parmi nous. Quatre années se sont écoulées depuis que nous avons eu l'inestimable avantage d'être placés sous votre sage direction; vous étiez alors au printemps de votre vie de Prêtre, mais Dieu qui ne voulait pas nous laisser plus longtemps orphelins vous a donné la force et le courage de nous adopter pour vos enfants et d'entreprendre de fonder une paroisse avec les familles éparses de cette localité.

Ce qui a été accompli depuis témoigne hautement du dévouement que vous avez apporté à cette tâche; tout ce que vous avez fait pour notre avancement spirituel et même temporel atteste que vous avez réellement à cœur nos intérêts les plus chers, et que comme le Bon Pasteur, vous avez pris bien soin de votre troupeau.

Nous nous espérons que l'estime et le respect que vous portez tous et chacun d'entre nous vous aideront à supporter le fardeau de votre charge; nous savons cependant que notre humble appréciation ne saurait être à la hauteur de vos mérites; c'est pourquoi nous prions Dieu de se charger de votre récompense ici-bas d'abord, en rendant votre carrière de plus en plus fructueuse, et au ciel où il attend ses bons et fidèles serviteurs.

22 Janvier 1894 Les syndics de la paroisse au nom de vos Paroissiens et Amis.

Affaires de chemin de fer

Un bill sera présenté au parlement à sa prochaine session pour la construction d'un pont sur l'Ottawa à la pointe Nepean. Une application sera aussi faite pour obtenir une charte à l'effet de construire une voie ferrée devant donner un service de chars électriques "bicycles" de Winnipeg, Man. à Louisbourg, N. E.

On demandera encore une charte de chemin de fer de Gleichen à Victoria, dans Alberta, T. N. O.

La compagnie de chemin de fer Peterboro, Sudbury et Sault Ste-Marie demandera du délai pour le parachèvement de sa voie ferrée.

La compagnie de chemin de fer Lac Mégantic demandera un acte d'incorporation pour construire un chemin de fer du Lac Mégantic, Qué., jusqu'aux frontières.

La compagnie de chemin de fer Duluth, Nipigon et Baie James demandera une charte, à l'effet de construire une voie ferrée de Nipigon Ont., jusqu'à la Baie James.

Conseil de ville de Hull

Hier soir, a eu lieu à l'hôtel de ville l'assemblée régulière du conseil, sous la présidence de Son Honneur le maire Aubry. Étaient présents MM. les échevins Brisebois, Raymond, Bout, Falardeau, Sabourin, Helmer, Poirier, Laurin, Martel, Farley, Wright et Graham. M. F. Bout, le nouveau secrétaire, était à son poste.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues. Proposé par l'échevin Wright, secondé par l'échevin Sabourin, que les minutes de la dernière assemblée soient amendées en y remplaçant les mots "trois mois" au lieu d'un an dans l'engagement du Greffier. Adopté.

Des requêtes signées par un grand nombre de contribuables recommandent M. Geo. Tessier et T. Latour comme chefs de la brigade du feu; MM. Léon Labelle, Emilien Dubois et J. B. Michon comme constables; MM. Jos. Augers et Jos. Vaillancourt comme pompiers.

Les comptes et communications sont renvoyés à leurs comités respectifs, à l'exception de la lettre de M. Jos. Bourque, demandant l'autorisation de poser des volets et des portes en fer, ainsi que d'autres ferrures et d'achever les travaux, le tout se montant à \$500.

La lettre du Rév. P. Lauzon président de la commission scolaire, demandant l'usage d'une chambre gratuite à l'usage du secrétaire-trésorier, est lue. Le conseil accorde la demande, mais se réserve le droit de la révoquer quand il le jugera à propos.

La demande de la Révérende Sœur Supérieure de l'hôpital général, de Montréal, du paiement de quatre semaines de pension pour M. Castagne, est accordée.

Sur la tiers saisie dans la cause de Rochon vs Watters, le maire est autorisé à faire une déclaration en conséquence.

Proposé par l'échevin Wright secondé par l'échevin Martel que le maire soit autorisé à ordonner à M. Mousseau de compléter son contrat avec la corporation pour la confection des portes en fer de la prison.

Proposé en amendement par l'échevin Sabourin secondé par l'échevin Falardeau, que la corporation soit autorisée à payer à M. Jos Bourque la somme de \$500 pour compléter les travaux de la Cour et prison et que le montant dû à M. Mousseau soit déduit de la somme votée. Adopté.

Le 41ème rapport du comité des finances est lu et adopté.

Le 42ème rapport du comité du feu et de l'eau est lu et adopté.

L'échevin Farley propose secondé par l'échevin Laurin qu'un comité spécial composé des échevins Graham et Wright soit nommé pour accompagner le député local auprès des ministres locaux à Montréal concernant l'émission des débetures de la cour et prison. Adopté.

Proposé par l'échevin Wright secondé par l'échevin Brisebois que M. A. Dion soit engagé comme chef de Police pour trois mois à raison de \$50 par mois.

Proposé par l'échevin Brisebois, secondé par l'échevin Raymond, que M. Geo. Tessier soit engagé comme chef de la brigade du feu pour trois mois au taux de \$600 par an.

L'échevin Sabourin propose en amendement secondé par l'échevin Helmer que M. T. Latour soit engagé comme chef de la brigade du feu et comme gardien au taux de \$500 par an.

L'amendement est perdu sur sa division et la motion principale remportée sur la même division.

MM. Garrioch et D'Orsonnens sont nommés auditeurs pour l'année courante.

Proposé par l'échevin Brisebois secondé par l'échevin Falardeau que M. l'échevin Wright soit nommé *pro maire*. Adopté.

Un comité composé des échevins Wright, Farley et le maire est nommé pour prendre les moyens légaux afin d'obtenir la possession du carré de la rue Principale situé en face des usines Eddy.

Le comité siège en comité général pour considérer le rapport des auditeurs. Le comité lève séance et rapporte progrès.

Proposé par l'échevin Helmer secondé par l'échevin Sabourin, que le comité des finances soit autorisé à demander à M. J. O. Laferrrière, ex-trésorier, la somme de \$2,566.33, montant dû par lui à cette corporation, tel que démontré par les auditeurs, et à défaut de paiement que des procédures soient prises contre ses cautions. Adopté.

Le comité des finances est autorisé à demander des soumissions pour la fourniture de sièges pour l'accommodation du public dans la salle de l'hôtel de ville.

Le conseil ajourne à lundi prochain.

Courrier de Buckingham

5 JANVIER.

—Les nominations municipales ont eu lieu aujourd'hui comme suit : Maire :—August D. Cameron et James Martin.

Echevinat : Quartier sud :—S. P. Franchot, Théophile Ross, G. L. Parker et Michael Moran ;

Quartier Nord :—I. A. Bernadin, John Cosgrove, Alphonse Labelle, Edward Gorman et Mag'oir Fauvelle ;

Quartier-Ouest :—Alexander McLaren, Charles W. Pearson, John E. Vaillière, John T. Cooke et Geo. S. Potter.

L'élection se tiendra lundi prochain, chaque quartier devant élire trois échevins.

Courrier de Shawville

(Co. de Pontiac)

—M. Bryson, M. P., assistait aux funérailles de M. Scott, à Queson.

—M. Derouin, un vieux canadien âgé plus de 100 ans, est décédé à Queson, ces jours derniers. Depuis quelques années, le défunt avait perdu la vue.

—Un des fils de M. William Rooney, de North Orlow, s'est fait fracturer une jambe et a reçu de sévères contusions au bras et sur le corps en faisant une chute dans un puits de 52 pieds de profondeur. En essayant de le retirer de cette mauvaise position, la chaîne se brisa et le jeune homme fit une seconde chute, puis encore une troisième au moment où il était près de l'orifice.

Ce ne fut qu'à la quatrième tentative que l'on réussit à le retirer couvert de blessures. Le Dr Flynn appelé auprès du blessé, lui a prodigué les soins que réquerait son état et a exprimé son étonnement de voir que l'infortuné avait pu éviter la mort dans cet accident.

NOTES D'OTTAWA

—Nous regrettons d'apprendre que M. J. B. St-Laurent, employé aux ateliers de menuiseries du gouvernement, s'est fracturé la jambe, jeudi dernier, au soir, en faisant une chute sur le trottoir glacé. La fracture est d'un caractère des plus mauvais et il devra se passer plusieurs semaines avant que M. St. Laurent puisse laisser son lit de douleur. Nous sympathisons avec la famille dans cette affliction.

—C'est aujourd'hui que se termine le *carnaval*, (pas celui de Québec) on peut dire que les soirées de tous genres n'ont pas fait défaut. Présentations, danses *surprise party*, divers autres amusements, rien n'a manqué.

—Dimanche dernier étant la Quinquagésime ou fête de la Purification, les solennités du culte ont été rehaussées de tout l'éclat désirable, dans nos temples sacrés. Demain, *mercredi des cœurs*, sera observé comme fête religieuse dans toutes les églises.

—M. J. B. Bénéard, du département des Travaux Publics, n'a pas été peu surpris, vendredi dernier, de voir arriver chez lui une quarantaine d'amis porteurs d'une jolie adresse et de deux cadres (portraits au crayon de M. et Madame Bénéard) à l'occasion du vingtième anniversaire de leur mariage.

La fête qui suivit fut tout ce que l'on peut désirer de mieux et les amis de M. Bénéard ont pu se convaincre une fois de plus de l'hospitalité proverbiale qu'on reçoit chez lui.

La gaieté la plus franche caractérisa cette réunion qui se termina que tard dans la soirée.

—De nouveau la salle d'opéra était remplie samedi soir, pour admirer le fameux Zera Semon. Ces soirées ont plus d'un charme, et le désir de gagner un prix n'en est pas le moindre.

L'exécution du jongleur Nelson est admirable. On ne peut pas dire que la salle croule sous les applaudissements, car Nelson tient tout l'auditoire en haleine au bout des grands couteaux qu'il manie avec aisance en tous sens; personne ne peut proférer un mot tellement l'anxiété est grande.

Zera fait de la magie tout comme Robert Houdin. Il a produit d'incroyables déceptions et de superbes illusions. Ses mariottes sont insurpassables. Les caractères sont très bien réussis. Leurs calembours sont impayables. Zera est aussi très bon ventriloque et bon mimique. Il a annoncé à la fin de la soirée qu'il passerait quatre jours encore à Ottawa, à partir de demain soir. Avis à ceux qui n'ont pas encore assisté à la représentation de Zera Semon.

—M. A. Lunsden, d'Ottawa a vendu à la Arthur Hill Co., sa propriété ouverte de bois dans la région de la Témiscamingue, pour la somme de \$305,000.

NOTES DE HULL

—Le carême commence demain. —Le Rév. Père Lauzon, curé, est encore à Montréal.

—La Cour de Circuit siège, depuis hier, à Papineauville.

—Le thermomètre marquait 22 degrés audessous de zéro, hier matin.

—M. Jos. Ethier, fait construire en ce moment un joli cottage sur le chemin d'Aylmer.

—M. P. D. Vermette a chanté avec beaucoup de succès à l'église Notre-Dame, dimanche.

—Nous apprenons avec regret que madame H. Larocque est dangereusement malade.

—L'appointement de M. Geo. Tessier comme chef de la brigade du feu sera bien vu du public.

—Madame Octave Gauthier, de Tupper Lake, N. Y., est venue passer quelques jours dans sa famille.

—Hier soir, a eu lieu l'assemblée générale de l'Union St Joseph. Demain soir, aura lieu celle de l'Union St Thomas.

—Un grand nombre de *sportmen* se proposent d'assister aux grandes courses au trot qui ont lieu cette semaine à Montréal.

—Contrairement à ce que nous avons annoncé, aucune procédure n'a encore été prise pour invalider l'élection de M. l'échevin Martel.

Hier, 5 février, était un jour d'échéance pour les marchands. A la banque Jacques-Cartier, très peu de billets ont été renouvelés.

—Le comité conjoint du Pont de la Gatineau s'est assemblé vendredi soir. M. l'échevin Farley a été élu président, et M. l'échevin Helmer secrétaire.

—M. Lavigne, pendant plusieurs années, employé chez M. F. X. Martin, a quitté ce dernier pour entrer au service de M. Pharaud, marchand de la rue Inkerman.

—Près de cent tonnes de mica ont été extraites des mines du township Portland, dans le comté d'Ottawa, depuis quelques semaines, par M. Stevenson, l'expert de Montréal, et les opérations se continuent rapidement.

PURE PHILANTHROPIE.

A Monsieur l'Éditeur du SPECTATEUR, Veuillez informer vos lecteurs, que j'enverrai gratis le moyen par lequel je fus rétabli à la santé, après avoir souffert plusieurs années de Débilité Nerveuse, Etc. Je fus tellement exploité par les charlatans, que j'avais presque perdu confiance dans le genre humain. Mais grâce au Ciel, je suis maintenant bien, fort et vigoureux. Je n'ai rien à vendre, ni aucun piège pour extorquer l'argent de qui que se soit, mais j'ai tant le bien-être de mes semblables, j'enverrai gratis et confidentielles moyen par lequel je fus guéri. Adressez avec timbres postes :

M. EDOUARD MARTIN, (Teacher). Box 143, DÉTROT MICH. T. S.

AVIS

La compagnie du chemin de fer de la vallée de l'Ottawa et de la Gatineau donne avis qu'elle demandera au parlement, à sa prochaine session, la passation d'un acte modifiant et refundant les actes relatifs à la dite compagnie, aussi à l'effet de prolonger le temps fixé pour l'achèvement de son chemin, de déduire et d'augmenter ses pouvoirs, de déterminer ses privilèges, d'augmenter son capital-action, d'autoriser l'émission de débetures préférentielles, d'accorder les pouvoirs à cet effet, de sanctionner un accord conclu avec la "Pontiac Pacific Junction railway Company" relativement à un pont sur la rivière Ottawa, et au terminus d'Ottawa, et d'accorder les pouvoirs et privilèges requis pour l'exécution et la réalisation des objets du dit accord et pour d'autres fins.

HERBERT LASSEY MALTBY Secrétaire-trésorier. 20 Janvier, 1894.

ON DEMANDE une cuisinière ou servante générale pour une famille peu nombreuse. Place permanente, salaire libéral. S'adresser au No. 164 rue de l'Église, Ottawa.

Moulin à Planer et à Tourner le Bois
Coin des Rues
BANK ET SOMERSET, OTTAWA, ONT
Commerçant de
Bois de Pin, Bois Franc, Lattes, Bardeaux, Poteaux de Cedre, &c., &c.

Fabricant de Portes, Chassis et Fenêtres,
Bois de Plancher, Moulures, Douves, Boiseries, et toute espèce de Bois Prépare.

Planage de Clientele, Bois refendu et tourne. Soigneusement exécuté
Nous sollicitons la correspondance et nous expédions les prix sur demande
Nous achetons en tout temps des bois de pin ou du bois dur en petite ou en grosse quantité.

Pour plus de détails, etc., demandez à C. LYNOTT, 26 Rue Brewery Hull P. Q., après 7 hrs., p. m. tous les jours de la semaine.

D. O'Connor, Jr., Prop.
COIN DES RUES BANK et SOMERSET, OTTAWA, ONT
Telephone No. 598

JOHN SHEPHERD

IMPORTATEUR
Nos. 225 et 227 RUE RIDEAU, No. 275
RUE BANK

Et aux encoignures des Rues
LYON et SPARKS, OTTAWA

La maison par excellence de la ville
d'Ottawa pour les

PEINTURES, HUILES,
TAPISSERIES, VITRES,
"PLATE GLASS" PAPIER
DE FANTAISIE POUR
DECORATIONS, ETC

Nous donnons une attention particulière à
la pose des vitres pour les grandes vitrines.

DECORATIONS à l'Intérieur une SPÉCIALITÉ
En Gros et en Detail. Commandes
promptement exécutées.

MEUBLES ! MEUBLES !

Venant d'arriver une nouvelle ligne de CABINETS
de Salon pour la musique. Pupitres de fantaisie
Aussi, une belle ligne d'écrans.

N. B.—Essayez notre balai "Columbia" pour les tapis
HARRIS et CAMPBELL
COIN DES RUES O'CONNOR ET QUEEN, OTTAWA

ECLIPSE OFFICE FURNITURE CO.
of Ottawa Lm't

46 Queen St.
Ottawa.



MOULIN A PLANER DES CHAUDIÈRES

J. A. PARR, PROP.,
MANUFACTURIER DE

Bois prepares, Portes, Chassis, Fenêtres, Jalousies, et Moulures

AYANT ACHETÉ tout le Stock de portes et chassis de la Cie E. B. EDDY, je suis en mesure d'accorder des bargains avantageux à tout ceux qui voudront en profiter afin d'écouler le Stock. Les nouvelles commandes sollicitées. Les estimés requis durant le jour seront fournis sur les lieux. Tous les ordres sont exécutés promptement.

N. B.—M. A. N. GAGNON, sera à la disposition du public tous les soirs, excepté le samedi, et fournira la quantité des matériaux requis sur plans et devis, gratuitement. Adresse : Coin des rues Centrale et du Pont, Hull.

J. A. PARR, —94 RUE BRIDGE, OTTAWA,
EN FACE DES MOULINS DE M. J. B. BOOTH

CARTES - PROFESSIONNELLES

C. B. MAJOR
AVOCAT,
Bloc Dorion rue Main, Hull

AYLEN & HENAUPT,
AVOCATS
En face du Palais de Justice 226 rue
Principale, Hull
Henry AYLEN Alfred HENAUPT
TÉLÉPHONE No. 909.

McDougall et de Martigny
AVOCATS, &c
En face du Palais de Justice, 224 rue
Principale, Hull.
M. McDUGALL, C. R. C. L. de MARTIGNY

GEO. C. WRIGHT
AVOCAT, PROCUREUR, ETC.
Ci-devant de Rochon, Unampagne &
Wght
2, rue Principale, Hull.

A. E. Lussier, B. A.
Avocat, Procureur, Notaire etc.
Agent pour la Cour Suprême, etc.
BUREAUX 569 RUE SUSSEX,
(coin de la rue Rideau, Ottawa, Ont
ARGENT A PRÊTER.

H. CHATELAIN
AVOCAT
589 Rue Sussex Ottawa
Agent à prêter à des conditions
avantageuses.

P. T. Desjardins
NOTAIRE
Secrétaire-Trésorier du C. du Comté
148 Rue Principale Hull

N. TETREAU
Notaire.
No 183 RUE PRINCIPALE, HULL

Dr. E. S. AUBRY,
Spécialité: Maladies des femmes et
des enfants.
No 220 rue Main Hull.

Dr G. NEIL, M. D.
126 RUE PRINCIPALE, Hull,
Consultation à toute heure.

G. J. LABELLE
HUISSIER, C. S.
HULL, P. Q.

GEORGE COX
GRAVEUR ET LITHOGRAPHE
35 Rue Metcalfe, Ottawa

D. C. SIMON,
Percepteur du Revenu Provincial.
Auditeur, Comptable,
AGENT général d'ASSURANCES
Sur la vie, contre le feu et les accidents
Rue Alma. En face de l'Eglise, HULL

F. X. FILTEAU
Le Doyen des Photographes de
Hull. La Maison Artistique par
Excellence.
Positivement le plus en état de satis-
faire les goûts les plus difficiles dans
l'art photographique.
Ouvrage garanti et à bas prix.
No 118 Rue Principale

J. F. BELANGER
PEINTRE ET DECORATEUR
189 Rue Bank, Ottawa 189
ASSORTIMENT COMPLET DES DERNIER
DESSINS DE TAPISSERIES
La seule place dans la cité d'Ottawa
où l'on peut acheter les plus belles tap-
iseries et les peintures mêlées les plus
pures, à des prix raisonnables. Télép. 92

Hotel Riendeau.
PLACE JACQUES-CARRIÈRE, MONTREAL
Cet hôtel, sous la direction de M.
JOSEPH RIENDEAU, offre tous les
avantages possibles, et est l'un des hôtels
les plus confortables de Montréal.
Nous engage nos amis de la Capitale
et de Hull, à visiter l'hôtel RIENDEAU
quand leurs affaires les appelleront à
Montréal.
Ils n'auront qu'à s'en féliciter.
28 nov. 1893

A. D. RICHARD et Fils.
Nos 537 et 539
RUE SUSSEX OTTAWA.
Marchandises Sèches d'Étape et de
Fayence. Spécialités dans les
Étoffes Noires.

THOS. BIRKETT
115 rue Rideau et
62 à 70 rue William Ottawa.
Importateur et Marchand
En Gros et en Détail de Quincaillerie,
Fer, Acier, Charbon, Câbles Chinois,
Vivres, Peintures, Huiles, Mas-
sifs, Vernis Etc.
THOMAS BIRKETT

HEMIN DE FER
Canada Atlantique.

La Ligne Courte Favorite et Rapide
Entre Ottawa, Montreal, Quebec, Halifax
Portland, Boston, New-York et les
points intermédiaires.
La seule ligne directe entre Ottawa et
New-York.

TABLE DU 6 FÉVRIER, 1893
Les trains quittent Ottawa:
8.00 a. m. — Express rapide pour Montreal arri-
vant à 11.35 hrs a. m., stoppant à
tous les gares locales intermédiaires.
Char Fullman b. Metropolitain attaché
8.25 p. m. — Express rapide pour Roules Point,
connectant avec le D. & H. R. Co.
pour New York et les points du sud. Char docteur
Wagner, char cuisine; ligne directe entre Ottawa et
New York via les Adirondacks, arrivant à 7.30 a. m.
8.55 p. m. — Pour Montreal, y arrivant à 7.05 hrs
p. m. Raccordement pour l'est, Bos-
ton, New York et les points intermédiaires.
Char Fullman buffet parloir attaché
7.00 p. m. — Express rapide arrivant à toutes les
gares sur le C. A. R. arrive à Mont-
real à 8.42 hrs. p. m. Char Fullman Buffet attaché au
train.
Adressez vous à l'agent local des billets, bloc du
Russell, rue Sparks, pour les nouvelles tables horaires
billets, lits, etc.
E. J. CHAMBERLAIN. C. J. SMITH.
Gérant général. Agt. Gen. des Pass.
S. EBBES, Agt. local des Pass.

CHEMIN DE FER
"Ottawa, Arnprior & Parry Sound"

Bulletin du départ et de l'arrivée des trains,
tous les jours, excepté le dimanche, à
partir du 15 septembre 1893.

Allant vers l'est		Allant vers l'ouest	
No. de train	Heure	No. de train	Heure
1	7.00	2	7.00
3	7.15	4	7.15
5	7.30	6	7.30
7	7.45	8	7.45
9	8.00	10	8.00
11	8.15	12	8.15
13	8.30	14	8.30
15	8.45	16	8.45
17	9.00	18	9.00
19	9.15	20	9.15
21	9.30	22	9.30
23	9.45	24	9.45
25	10.00	26	10.00
27	10.15	28	10.15
29	10.30	30	10.30
31	10.45	32	10.45
33	11.00	34	11.00
35	11.15	36	11.15
37	11.30	38	11.30
39	11.45	40	11.45
41	12.00	42	12.00
43	12.15	44	12.15
45	12.30	46	12.30
47	12.45	48	12.45
49	1.00	50	1.00
51	1.15	52	1.15
53	1.30	54	1.30
55	1.45	56	1.45
57	2.00	58	2.00
59	2.15	60	2.15
61	2.30	62	2.30
63	2.45	64	2.45
65	3.00	66	3.00
67	3.15	68	3.15
69	3.30	70	3.30
71	3.45	72	3.45
73	4.00	74	4.00
75	4.15	76	4.15
77	4.30	78	4.30
79	4.45	80	4.45
81	5.00	82	5.00
83	5.15	84	5.15
85	5.30	86	5.30
87	5.45	88	5.45
89	6.00	90	6.00
91	6.15	92	6.15
93	6.30	94	6.30
95	6.45	96	6.45
97	7.00	98	7.00
99	7.15	100	7.15

GUIDE DU VOYAGEUR
Chemin de fer
OTTAWA et GATINEAU VALLEY
Horaires, Déc. 20 1893.
Les trains laissent Ottawa à 5.20 hrs. p. m., arri-
vant à Wright (The Pickanook) à 9.10 p. m.
Les trains laissent Wright (The Pickanook) à 5.20
a. m., arrivant à Ottawa à 9.30 a. m., à la gare Union du
Pacific Canadian, Ottawa.
Pour prix du fret, billets de saison excursion
s'adresser à
J. T. PRINCE
Chambers, Central Ottawa



Bureau de Poste de Hull
ARRIVEE ET DEPART DES MALLES.

ARRIVEE	A.	M.	P.	M.
Ottawa	7.15	10.50		
O. P. R.			2.00	7.30
Ottawa				7.30
DEPART	A.	M.	P.	M.
Ottawa	7.50			
O. P. R.			12.30	3.30
Ottawa			6.45	4.55
Ottawa			4.55	

Les lettres destinées à l'enregistrement doivent
être déposées à la Poste 15 minutes avant la clôture des
mâles précédentes.
Heures du Bureau: de 8 a. m. à 5 p. m.
Mandats sur la Poste et la Banque d'Épargne, de
9 a. m. à 4 p. m.
J. H. KERR,
Bureau de Poste Hull, Maître de Poste.
Mai 1893

Bureau de Poste d'Aylmer
ARRIVEE ET DEPART DES MALLES

ARRIVEE	A.	M.	P.	M.
Ottawa et Hull, tous les jours, dimanche excepté.	10.0	6.00		
De Heyworth, Eardley, Onslow, Bristol, Portage du Fort, les diman- ches exceptés.	10.30			
FERMETURE	P.	M.	P.	M.
Pour Ottawa et Hull, tous les jours et dimanches exceptés.	10.0	3.00		
Pour Heyworth, Eardley, Onslow, Bristol et Portage du Fort, tous les jours, dimanches exceptés.			5.00	

Les lettres destinées à l'enregistrement doivent
être déposées à la poste 15 minutes, avant la clôture des
mâles précédentes.
Heures du Bureau, de 8 a. m. à 9 p. m.
Mandats sur la poste et la Banque d'Épargne de
9 a. m. à 4 p. m.
J. R. WOODS,
Bureau de Poste, Maître de Poste.
Aylmer mai 1893.

TAPIS, RESSORTS

Voici la saison de relever et renouveler les tapis.
Après un si grand nombre d'années que je m'oc-
cupe de ce genre d'affaires j'ai en possession
tous les instruments requis pour relever, renouveler
et changer les tapis et je puis remplir vos ordres
sous le plus court délai. Je fais une spécialité de
coudre les tapis neufs et de les poser, de tailler
les garnitures et les ajuster de façon des plus
soignées. Satisfaction garantie dans tous les cas.
Les ordres laissés au magasin de R. M. McMoran
sur 510 rue Sussex recevront la plus prompte at-
tention. Laissez votre ordre chez.

T. VEZINA,
198 rue de l'Eglise, Ottawa

DOUGLASS FRERE
COUVREURS

Manufacturiers d'ouvrages en fer
d'ardoises, corniches gal-
vanisées, vanilles, garde-
feuilles en cuivre.
Ouvres fenêtres et
autres
Travaux en méta
pour bâtisses,
Formules et air
chaud, pour
Métaux
Fournis
UNE VISITE EST SOLICITEE.
113 rue Bank, Ottawa.

Carnet d'un Campeur

J'étais bien jeune lorsque le
goût de la pêche et de la chasse
s'empara de moi. Je comptais à
peine six ans que mon père
qui aimait beaucoup ce joyeux
passe-temps, se plaisait à me
laisser l'accompagner. A vrai-
dire, plus d'une fois ai-je grelotté
dans un coin de l'embarcation, aux
jours de septembre et d'octobre,
mais dans l'attente prendre un
poisson quelconque, j'endurais sans
me plaindre l'air froid de ces
soirées. De cela il y a bien vingt
cinq ans.

Nous péchions alors sur la rivière
Rideau, en arrière de la demeure de
monsieur Boyle. Toujours nous
revenions avec une quantité satis-
faisante de jolies pièces, car il y
avait bonne pêche à faire; et au-
jourd'hui, il n'y a plus rien, pour ainsi
dire. C'est à cet endroit où pour la
première fois, je goûtai les délices
de cet amusement si agréable. De-
puis je me suis plu à aller, chaque
été ou automne, passer quelques
semaines sous la tente, à des en-
droits divers et assez éloignés, pour
faire la chasse et la pêche, tantôt
à canoter, tantôt rester à faire la
paresse sous mon toit de toile, lors-
que les pluies ou les vents violents
me forçait à laisser en paix la gent
volatile et les habitants des eaux.
Dans ces excursions j'ai remarqué
bien des choses, et l'on m'en a ra-
conté beaucoup.

Tirant de mon carnet une quan-
tité de notes, c'est un plaisir pour
moi de vous raconter certains faits,
curieux et comiques à la fois, mais
en d'autres cas étonnants et sérieux.
Les personnes qui vont à la campa-
gne, sur les bords des rivières et
des lacs, y chercher l'air pur et em-
baumé des bois, et air bienfaisant
aux poumons, et qui rend l'esprit et
le corps propres au travail, ces per-
sonnes savent que dans ces voyages
on est frappé de mille choses
étranges. Ayant beaucoup campé,
canoté, chassé et pêché, j'ai remar-
qué un grand nombre d'incidents,
dont je ferai connaître les princi-
paux et ceux qui m'ont le plus
amusé ou étonné.

Puisque c'est dans la rivière Ri-
deau, d'où j'ai sorti mon premier
poisson, je vous en entretiendrai
quelque peu. Dans cette rivière,
nous prenions quantité d'anguilles,
surtout à la place ci-haut mention-
née, et encore vis-à-vis la côte de
sable (à présent presque toute dis-
parue, mais très haute il y a vingt
ans.) C'est surtout en haut du pont
Cummings ou nous faisons la
guerre à l'anguille, à un endroit peu
connu. Un vieux pêcheur m'y
amena un jour, me disant: «sois
prudent, le p'tit, ici tu vas prendre
une anguille.» Il disait vrai, car à
peine étions-nous là depuis un quart
d'heure que la flotte de ma ligne
disparut brusquement. Je tirai,
mais rien... pas même à l'hameçon;
l'appât était bien enlevé. Ceci
ne me plut point, cependant je ne
fut pas découragé. Quelques ins-
tants et de nouveau ma ligne était
au fond de l'eau, tirée à gauche, à
droite, en tous sens, mais cette fois
pas d'affaire, l'anguille était prise.
Après quelques minutes, je l'avais
dans l'embarcation, non sans casser
ma ligne. La nouvelle arrivée se
promena en zigzags, laissant sur son
passage un limon épais et tachant.
De vous dire mon étonnement en
voyant cet espèce de serpent.
C'était mon premier succès à l'an-
guille. Depuis, je n'ai jamais eu
grand goût pour cette pêche; c'est
un poisson que l'on sent à peine
mordre; une fois pris, il fait le
diable à quatre pour se délivrer.
De plus, le limon qui le couvre le
rend désagréable au toucher et sal-
issant à l'excès.

En arrière du couvent des sœurs
du Bon Pasteur, grand nombre de
rochers sortent de la surface de
l'eau, lorsque la rivière est basse.
Un soir, à la brunoise, je revenais
de la pêche avec un ami. Lui
ramat, moi j'étais assis à l'arrière
de la bonne (par ce mot bonne, j'en-
tends cette embarcation à fond
parfaitement plat et aux extrémités
carrées), portant trop peu d'atten-
tion aux écueils, soudainement nous
frappons de l'avant un de ces récifs.
En moins de temps qu'il m'en faut
pour raconter ceci, je fais une cul-
bute et me voilà à l'eau. J'en fus
quitte pour un bain forcé. Cet
incident eut une morale dont j'ai su
profiter: cette aventure ne s'est
point répétée.

— III —

Je n'aime pas les sangsues; vous
non plus, j'en suis sûr. Voici ce qui
m'est arrivé, un jour, près de la
Ferme des Pères, à quelques milles
d'ici, sur la rivière Rideau. Notre
embarcation demandant un net-
toyage, je me mis à l'eau jusqu'au
corps pour mieux exécuter ma besogne.
Ceci terminé, j'étais à me
chausser lorsque je remarquai
sous mon pied gauche deux
groses sangsues, déjà s'ingur-
gant de mon sang. Je m'em-
pressai de les enlever avec mes
doigts, ce qui n'est pas très
facile. Quelle est la sensation? me
demanderez-vous. Aucune, et ce
n'est que par accident que je m'a-
perçus de mes visiteuses. Depuis, je
suis très particulier en marchant
dans l'eau; je n'aime pas l'attachement
que nous portent ces petites
bêtes, surtout celles de la rivière
Rideau.

— IV —

J'étais campé à Kilmarnock, à 56
milles d'Ottawa, près de Smith's
Falls. Un matin que le soleil se
levait dans toute sa splendeur,
j'allai au fond d'un baie pour
chasser la poule d'eau. Tout à coup
ma vue se porta sur une souche où
reposaient deux serpents longs de
quatre pieds, de couleur gris sale, à
la tête petite et aplatie, aux yeux
noirâtres, peu grands et endormis.
Ces gailards avaient fait un copieux
déjeuner, car leurs corps étaient
gonflés. Ils étaient là, l'un près de
l'autre, formant un cercle, attendant
que la digestion fut terminée. Je
hâtai leur dégonflement: me pla-
çant à quelques verges d'eux, d'un
coup de fusil chargé à canard, j'en
fis une bouillie pour les chats. On
recontre beaucoup de ces serpents
sur le haut de la rivière Rideau,
mais ils ne sont aucunement dan-
gereux. Ce même jour, et tout près
d'où je campais, un petit serpent
apparut sur le bord de l'eau. Il
avait la forme d'une couleuvre quoi-
qu'il n'en eut pas exactement la
couleur. Il était vert, il est vrai,
mais son dos portait un bariolage
étrange. Je tuai, d'un coup de bâ-
ton ce petit reptile me paraissant
farouche et mauvais.

— V —

Un des meilleurs endroits de
pêche sur cette rivière est situé près
de Barritt's Rapids (à 42 milles
d'Ottawa); endroit appelé «Catch-
All». C'est une étendue de terre
noyée; le chenal de la rivière se
trouve au centre. J'ai pris là de
magnifiques maskinongés, pesant
de 10 à 22 livres. Une fois, j'en
perdis un qui devait certainement
peser les 35 livres: c'était une im-
mense pièce. Etant en canot et ne
pouvant maîtriser cet animal, dont
les forces et les ébats auraient pu
facilement me faire chavirer, je dus
couper ma ligne traînant, mon em-
barcation étant trop chargée pour
me permettre de le vaincre. Plus
tard, je vous ferai connaître com-
ment l'on distingue le maskinongé
d'avec le brochet, ce dernier appelé
pickrel aux Etats-Unis.

— VI —

Les pêcheurs et les chasseurs ont
une mauvaise réputation, paraît-il;
ils ne sont pas véridiques; ils exa-
gèrent le succès de leurs excursions;
ils racontent des choses presque
incroyables. Que voulez vous, ces
braves gens vivent souvent dans les
bois, c'est peut-être pourquoi on en
dit tant de mal dans les villes.
L'anecdote suivante m'a été rap-
portée, mais je vous la donne pour
ce qu'elle vaut, n'ayant pas été
témoin oculaire ce que j'ai écrit.
Un certain garçon se rendit à trois
milles de chez lui pour une après-
midi de pêche. Il faisait beau et
l'ami croyait fort s'amuser. Il avait
apporté son fusil, de crainte de voir
quelque gibier des airs. Rien ne
mordit. Au déclin du jour, une
bourrasque s'éleva et un doré d'une
livre au plus vint promptement
avalier l'hameçon et l'appât. Notre
pêcheur croyant avoir accroché un
gros poisson, donna un tel coup à
la ligne, que le pauvre petit prisonnier
fit un ascension fort prononcée, sans
cependant lâcher prise. A ce mo-
ment passa un oiseau immense, et
dans sa course affolée, il ne crut
mieux faire que de saisir cette proie,
trainant avec lui le pêcheur énévité
et l'embarcation qui le contenait.
Après une heure, le pêcheur en
question prit son fusil et tira l'ani-
mal, et de quelques coups de rames
notre brave garçon arriva à terre,
tout joyeux de ses succès et du peu
de fatigue qu'il avait éprouvé.

(A continuer)
EMILE MEDDON.
Ottawa, 1er février, 1894.

La Cottolene

GRAISSE DE CUISINE.

Un jour de marché, sur la place,
De la foule fendant la masse,
Chez l'épicier le mieux achalandé
Une dame entre l'air affairé
Et lui dit épuisée, hors d'haleine:
"Avez-vous de la COTTOLENE?"

Notre marchand tout interdit
Tout d'abord rien ne répondit
Quel était donc, réponse vaine,
L'article nommé "COTTOLENE?"

Il répond enfin: "Ma foi non,
J'en ignore même le nom
La composition, l'apparence:
Ah! pardonnez mon ignorance."

"Si du progrès vous étiez un fervent,
Vous empocheriez mon argent,
Car la COTTOLENE, il faut vous l'ap-
prendre,
Est un bon produit que tous devraient
vendre

C'est délicieux, exquis et doux,
Et certes de bien loin dépasse le
saindoux

Par sa composition pure et saine.
Pour la cuisine, ayez la COTTOLENE!"

Comme lestement la dame partait,
L'épicier pensif, au commis disait:
"Commandez, la semaine prochaine,
Douze caisses de COTTOLENE."

Demandez-en à votre épiciers.

N. K. Fairbank et Cie.
Rues Wellington et Anne,
MONTREAL.

ON DEMANDE des colporteurs,
pour vendre notre stock choisi de grains
de semence et bouquets. Plusieurs va-
riétés spéciales offertes, tant en fruits
qu'en plantes ornementatives sont seuls
sous notre contrôle. Nous payons à com-
mission ou à salaire, donnons un terri-
toire exclusif et payons hebdomadaire-
ment. Ecrivez nous de suite, et choisissez
votre territoire.
ALLEN, Granetiers,
Rochester, N. Y.

DEMANDE

Des agents pour vendre notre assorti-
ment de choix de graines pour jardins
potagers, soit à salaire ou à commission.
Nous donnons aussi à nos agents le pri-
vilège de vendre nos nouvelles variétés
de patates de semence. Prenez l'agence
de suite de façon à ce qu'elle vous paie
bien, le temps étant arrivé de vendre ces
graines pour les plantations du printemps.
Adressez: F. N. May & Compagnie
Granetiers et cultivateurs de patates de
semence de choix.
Rochester, N. Y.

ON DEMANDE

Des agents pour vendre notre stock
de graine et d'arbres de choix. Nous
avons plusieurs variétés spéciales, tant
en fruits qu'en plantes d'ornementation,
qui sont notre propriété en propre.
Nous payons à commission ou à salaire.
Ecrivez-nous immédiatement, et choi-
sissez-vous un territoire.
MAY BROTHERS
Granetiers Rochesters N. Y.

HUB" RESTAURANT
Jos. Gravelle, Prop.

Nos. 103½ et 104 rue Principale.
HULL.
LIQUEURS, VINS et CIGARES de
premier choix. — 2 5-92-1a

PROVINCE DE QUEBEC

DISTRICT D'OTTAWA
No 318

Dans la Cour Supérieure
ANDREW SMITH, de la cité d'Ottawa
Province d'Ontario, Messager au départe-
ment du Bureau de Poste, en la cité
d'Ottawa, mais ci-devant du township de
Bristol dans le comté de Pontiac Province
de Québec, cultivateur, et Dame Jane
Reed du dit township de Bristol, veuve
de feu John Smith en son vivant du Jit
township de Bristol, cultivateur tant per-
sonnellement qu'en sa qualité de tutrice
de David Smith, Elizabeth Burns Smith
et Alexander Park Smith enfants mineurs,
issus de son mariage avec le dit feu John
Smith.

Demandeurs
MARY ELIZABETH MORRI-
SON ci-devant du village de Quyon,
dans le comté de Pontiac, dans le district
d'Ottawa en la Province de Québec main-
tenant de la ville de Brainerd, comté de
Crowing dans l'état du Minnesota, l'un
des Etats-Unis d'Amérique, veuve de
feu William McKay, en son vivant du
village de Quyon dans le dit comté de
Pontiac, Québec.

Il est ordonné au défendeur de compa-
raître dans les deux mois.
Aylmer 20 Janvier 1894.
T. J. O. GRONDIN.
Dep. P. C. S.

Avez-vous besoin de

PAPIER

Si oui, écrivez pour les prix aux mo-
dus à papier les plus considérables
et les plus parfaits en Canada.

THE
E. B. EDDY Co